

Communiqué de presse
Nouvelle gouvernance du SER

Paris, le 29 septembre 2021 – À l’occasion de leur Assemblée Générale, les adhérents du Syndicat des Équipements de la Route (SER) ont élu Dominique Mondé à la Présidence et Eric Vandoolaeghe à la Vice-Présidence du Syndicat.



Dominique Mondé, élu à la Présidence du Syndicat des Équipements de la Route

Directeur Général Adjoint de Fayat Énergie Services, **Dominique Mondé** est Vice-président du SER de mai 2016 à septembre 2021 et Président du Comité européen de normalisation spécialisé dans le domaine des équipements de la route (CEN/TC 226) depuis 2017. Son parcours au sein du SER remonte à sa création en 1981, puisqu’il en a présidé la section Régulation du Trafic jusqu’en 2017.

Dans un souci de continuité de développement et de mise en œuvre de stratégies visant à promouvoir la mission et la voix du SER, Dominique Mondé succède à Aly Adham et est élu Président du Syndicat le 29 septembre 2021. « *La représentation de notre profession des équipements routiers et urbains est primordiale et me tient à cœur* », développe-t-il. « *Mon mandat sera donc consacré au traitement des sujets fondamentaux : la route de demain, la normalisation, la certification, la formation et l'attractivité de nos métiers et rappellera que les équipements de la route et de la rue sont autant d'outils qui favorisent la transition écologique de nos mobilités.* »

Eric Vandoolaeghe, élu à la Vice-Présidence du Syndicat des Équipements de la Route

Diplômé d'un BTS Négociation & Relation Client puis de l'IPRA, école supérieure de vente (CCI Grand Lille), **Eric Vandoolaeghe** entame son parcours dans le métier de la signalisation horizontale en 1990 en intégrant une entreprise nationale spécialisée dans le marquage au sol. Directeur Régional, il quitte l'entreprise en 2000 pour participer au développement du Groupe Hélios et crée la société T1. Directeur Général du Groupe Hélios et représentant à la section Signalisation Horizontale du SER depuis plusieurs années, il siège également au Conseil d'Administration du Syndicat.

Eric Vandoolaeghe est élu Vice-Président du SER le 29 septembre 2021 ; une réorganisation de la gouvernance qui vise à « *préparer la mutation des métiers en valorisant l'expertise des installateurs, poseurs et applicateurs* », précise-t-il. « *Travailler efficacement avec les fabricants nous permettra de développer les nouveaux produits et répondre aux exigences qualitatives et réglementaires d'aujourd'hui et de demain.* »

Contacts presse :

Julien VICK – Délégué Général (06 80 96 77 48)

Adeline CALVAT – Chargée de mission Partenariats et Communication (06 44 13 45 45)

Le SER regroupe les principales entreprises françaises impliquées dans la conception et la fabrication d'équipements de la route. Le Syndicat est organisé autour de 6 sections : « Signalisation verticale » (panneaux, etc.), « Signalisation horizontale » (marquage des chaussées, etc.), « Dispositifs de retenue » (glissières de sécurité, etc.), « Régulation de trafic » (feux, etc.), « Signalisation temporaire, balisage » et « Protections acoustiques ». Les équipements de la route représentent un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros et plus de 6 000 emplois.